



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Aides à projets / Soutien aux projets d'animation de proximité

DE20150209_38	Conseil municipal du 9 février 2015
Rapporteuse : Danielle CHAUVET	Télétransmise à la Préfecture le Affichée le 11 février 2015
	11 FEV. 2015

L'an deux mille quinze le neuf février à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 22 janvier 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Etait absent :

Mme SERRALHEIRO

Ont donné procuration :

- M. VERGNAUD à Mme LEGRAND
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Secrétaire de séance : Mme Samantha BOURGOGNE

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Aides à projets / Soutien aux projets d'animation de proximité

Proximité et citoyenneté
id : 778

Conseil municipal
9 février 2015

38

Rapporteuse : Danielle CHAUVET

L'équipe municipale en 2015 a souhaité continuer à accompagner les projets émanant d'associations qui conduisent des animations de proximité tout au long de l'année ou à l'occasion d'événements particuliers.

Dans ce cadre, un groupe de huit jeunes du quartier Bel Air Grand Font souhaite organiser des animations et des événements afin de financer un séjour dans les Pyrénées au mois de mars 2015.

Le groupe a fléchi 6 actions à mettre en place sur le quartier en fonction des envies des habitants : tournoi FIFA 2015, tombola, tournoi de foot en salle, repas de quartier, retransmission de la Coupe d'Afrique des Nations et un concert.

Tout au long du projet, le CAJ est présent pour accompagner les jeunes, les appuyer et les former au montage et à la mise en place de projets d'animation.

A ce titre, le C.S.C.S. CAJ sollicite de la Ville d'Angoulême un soutien financier de 1 500€ pour ce projet dont le budget global s'élève à 7 585 €.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention s'y afférant.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal 2015 chapitre 65, article 6574, NFA 422.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part au vote des subventions uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- CSCS CAJ Grand Font

Xavier Bonnefont

Elise Vouvet

Danielle Chauvet

Joël Guitton

} Membre de droit et
Sa représentante

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
9 février 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



